

RÉPONSES

Le conventionnel Bréard (I, II, 3.)—Le membre de la convention, né au Canada, qui a voté la mort de Louis XVI, s'appelait Jean-Jacques Bréard. Il naquit à Québec, le 11 octobre 1751, et était fils de Jacques-Michel Bréard, contrôleur et commissaire de la marine dans la colonie. Ce Jacques-Michel Bréard fut accusé à son retour en France d'avoir pris part aux malversations de Bigot. Le 10 décembre 1763, le lieutenant de police et les conseillers au Châtelet le condamnèrent à être hanni pour neuf ans de Paris, à 500 livres d'amende et à 300,000 livres de restitution.

Jean-Jacques Bréard, le futur conventionnel, avait alors douze ans.

Le 28 août 1791, il fut élu député à l'Assemblée législative par le département de la Charente-Inférieure, puis membre de la convention le 5 septembre 1792. Il vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple et sans sursis.

Après le 18 Brumaire, Bréard devint membre du nouveau corps législatif. Il y resta jusqu'en 1803, époque à laquelle il fut nommé administrateur des postes de Paris. Il est mort à Paris le 2 janvier 1840.

Livre brûlé par le bourreau (I, II, 4.)—C'est un pamphlet contre les PP Jésuites, qui fut brûlé à Québec au mois d'octobre 1626. Nous ignorons si ce fut par la main du bourreau et en place de grève. Ce pamphlet portait pour titre l'ANTI-COTON.

Les PP jésuites arrivèrent à Québec pour s'y établir à la fin de juin 1626. Ils y trouvèrent l'ANTI-COTON que l'on faisait courir de chambre en chambre. On le brûla quatre mois après.

Le P. Coton était le confesseur de Henri IV. Lors du meurtre de ce roi, il avait publié une LETTRE DÉCLARATOIRE de la doctrine des PP jésuites (1610) où il défendait son ordre contre les accusations dont il était l'objet. Cette apologie rencontra des contradicteurs qui publièrent l'ANTI-COTON ou réfutation de la lettre déclaratoire, où l'on essayait de prouver que les Jésuites étaient les auteurs du parricide commis sur la personne de Henri IV.

Voyez la relation du P. Charles Lallemant, 1626, p. 5.

En 1611, le P. Coton s'occupa à la demande du roi d'envoyer des missionnaires jésuites en Acadie.

Lafillard (I, II, 5.)—Lafillard était, en 1751, conseiller honoraire du roi en la cour des comptes, aides et finances de Rouen, commissaire ordinaire de la marine, premier commis et garde des archives et dépôt de la marine (MÉMOIRES DES COMMISSAIRES DU ROI, t. II, p. 570). Il a rédigé un alphabet des officiers des colonies qui est fort recherché.

Cornélius Kreighoff (I, II, 7.)—J'ai connu intimement pendant plusieurs années l'artiste Kreighoff. Il était né en Hollande. Après avoir étudié en Allemagne, il vint dans ce pays. C'était un bon linguiste et un musicien.

Il épousa, à l'âge de dix-huit ans environ, mademoiselle Gauthier,